

ASSESSMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette évaluation permet de faire rapidement le point sur la situation de la personne handicapée de la vue, en tenant compte de sa situation professionnelle ou de son projet de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Lorsqu'il est nécessaire d'évaluer la situation au poste de travail, en formation, lors de la recherche d'un emploi ou pour déterminer les prochaines actions à entreprendre.

... DANS QUEL BUT ?

Le rapport d'évaluation, complété par des recommandations pour les démarches futures et d'un rapport détaillé de basse vision, permet de planifier les prochaines étapes avec soin et sur le long terme. Les résultats seront discutés, si nécessaire, avec toutes les personnes concernées.

NOS PRESTATIONS :

- Bref diagnostic de l'acuité visuelle fonctionnelle en tenant compte des documents médicaux déjà existants
- Evaluation des méthodes de travail à l'ordinateur et avec les documents papiers
- Présentation des moyens auxiliaires et des techniques de travail compensatoires adéquats
- Si nécessaire, évaluation de la situation au lieu de travail ou de formation
- Recommandations pour la marche à suivre

Début : possible à tout instant

Durée : une demi-journée (éventuellement avec ensuite une visite au poste de travail)

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70

• SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE FORMATION

FORMATION DE BASE POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE À TEMPS PARTIEL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette formation permet une évaluation des moyens auxiliaires adéquats et des techniques de travail compensatoires ainsi qu'un entraînement pour développer un mode de travail efficace et adapté au handicap de la vue. Il faut prévoir du temps pour un approfondissement des connaissances en dehors des heures de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de formation pour un mode de travail adapté au handicap de la vue, afin de conserver le poste professionnel actuel ou dans le cas d'obligations familiales.

... DANS QUEL BUT ?

Apprentissage des techniques de travail efficaces et adaptées au handicap de la vue, pour l'exercice d'une profession ou dans le cadre d'une formation. Un rapport final complété d'un rapport en basse vision détaillé décrit tous les aspects de cette formation de base pour personnes handicapées de la vue.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation par un spécialiste en basse vision, suivie d'un entraînement aux moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires adéquats
- Evaluation des logiciels auxiliaires pour le travail sur ordinateur, suivie d'un entraînement aux techniques de travail compensatoires adaptées sur ordinateur
- Si nécessaire, acquisition ciblée de connaissances spécialisées spécifiques au secteur d'activité
- En cas d'aptitude, achèvement de la formation avec remise de certificats reconnus

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois (à raison de deux ou trois jours par semaine) avec possibilité de prolongation

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70

● SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

EQUIPEMENT EN MOYENS AUXILIAIRES ET ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'équipement en moyens auxiliaires adéquats ou l'adaptation des postes de travail aux besoins des personnes handicapées de la vue permettent un travail efficace aussi bien dans la vie professionnelle que dans le cadre d'une formation. Lors d'un premier équipement, nous recommandons une formation de base préalable ou une initiation approfondie à ces outils et aux techniques de travail compensatoires adaptées. Si les conditions de prise en charge par l'AI sont remplies, l'équipement en moyens auxiliaires peut se faire pour le domaine privé également.

... DANS QUEL CAS ?

Besoins en moyens auxiliaires sur le lieu de travail ou de formation, ou besoin d'adaptations du poste de travail existant.

... DANS QUEL BUT ?

Adaptation du poste de travail ou de formation au handicap de la vue et utilisation efficace des moyens auxiliaires.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée de la situation visuelle et du besoin en moyens auxiliaires sur le lieu de travail ou de formation
- Demande de prise en charge par l'AI et commande des moyens auxiliaires
- Installation des moyens auxiliaires et adaptation du poste de travail
- Initiation à l'utilisation des moyens auxiliaires
- Adaptations rendues nécessaires par l'invalidité

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels y compris adaptations rendues nécessaires par l'invalidité

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU
CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

FORMATION DE COURTE DURÉE AU POSTE DE TRAVAIL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Formation à l'utilisation des logiciels mis à disposition au poste de travail ou de formation, en tenant compte des difficultés liées au handicap visuel et des besoins individuels.

L'utilisation des programmes d'accès à l'écran et de techniques de travail compensatoires est également entraînée si nécessaire.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin d'une formation de courte durée en informatique, à un poste de travail ou de formation déjà existant.

... DANS QUEL BUT ?

Utilisation sûre et efficace de logiciels à la place de travail ou de formation.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée du besoin en formation
- Formation de courte durée adaptée au handicap visuel sur les logiciels mis à disposition à la place de travail
- Formation de courte durée sur les programmes d'accès à l'écran ou leurs mises à jour
- Formation de courte durée aux techniques de travail compensatoires adaptée aux besoins liés au poste de travail

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

ADAPTATION DE LOGICIELS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AVEC DES MOYENS AUXILIAIRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Configuration des logiciels utilisés à la place de travail pour permettre une utilisation adaptée au handicap visuel.

... DANS QUEL CAS ?

Applications informatiques difficilement accessibles avec les moyens auxiliaires.

... DANS QUEL BUT ?

Les applications utilisées au poste de travail peuvent être employées efficacement avec les moyens auxiliaires.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée du besoin d'adaptation
- Configuration des applications en collaboration avec l'employeur et le fournisseur de logiciels

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH